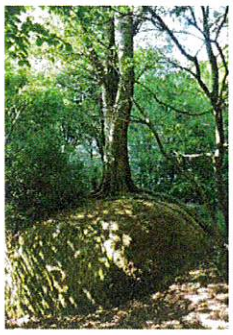
Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212201388-20251217-51_2025-DE



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE MAEL-PESTIVIEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n°51/2025

Séance du 17 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Mme Isabelle TERTRAIS 1ère adjointe.

Présents : TERTRAIS Isabelle, BOUTIER Yann, LE CAM Claudie, LARMET Arnaud, POHLER Henri, HUON Dominique, BLOYER Anne-Marie,

Absents : BERNARD Joseph, QUELEN Mickael, LE BIHAN Marc
Procuration : Marc LE BIHAN à TERTRAIS Isabelle
Secrétaire de séance : LARMET Arnaud

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 8 votes pour
Date de convocation : 11/12/2025
Date d'affichage : 11/12/2025

DÉLIBÉRATION 51-2025 : CHOIX CANDIDATURE POSTE SECRÉTAIRE

Mme Isabelle TERTRAIS, 1ère adjointe présente aux membres du conseil municipal les candidatures reçues pour le poste de secrétaire de mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

CHOISIT la candidature de Madame LE GUILLOU Nadège pour le poste de secrétaire de mairie à compter du 01 janvier 2026.

AUTORISE Madame TERTRAIS à signer tous les documents nécessaires pour ce recrutement temporaire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

M. Arnaud LARMET, secrétaire

Mme Isabelle TERTRAIS, 1ère adjointe

MAIRIE DE MAEL-PESTIVIEN (Côtes d'Armor)

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212201388-20251217-51_2025-DE